

Cote du document: EB 2017/LOT/P.9
Date: 3 août 2017
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Investir dans les populations rurales

Mémoire du Président

Proposition de financement additionnel à l'État d'Érythrée pour le Projet national de développement de l'agriculture

Note pour les représentants au Conseil d'administration

Responsables:

Questions techniques:

Naoufel Telahigue

Chargé de programme de pays,
Division Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe
téléphone: +39 06 5459 2572
courriel: n.telahigue@ifad.org

Transmission des documents:

William Skinner

Chef de l'Unité des organes
directeurs
téléphone: +39 06 5459 2974
courriel: gb@ifad.org

Pour: **Approbation**

Table des matières

| | |
|--|-----------|
| Sigles et acronymes | ii |
| Recommandation pour approbation | 1 |
| I. Contexte | 1 |
| II. Justification du financement additionnel | 1 |
| A. Performance d'exécution du projet | 1 |
| B. Description des activités et bénéfices attendus | 3 |
| III. Coût et financement du projet | 4 |
| IV. Gestion financière, passation de marchés et gouvernance | 5 |
| V. Amendement proposé à l'accord de financement du projet | 6 |
| VI. Instruments et pouvoirs juridiques | 6 |
| VII. Recommandation | 7 |

Appendice

Updated project logical framework (Cadre logique actualisé du projet)

Sigles et acronymes

| | |
|------|---|
| CSD | Cadre pour la soutenabilité de la dette |
| DTS | Droits de tirage spéciaux |
| EMP | Examen à mi-parcours |
| GF | Gestion financière |
| SAFP | Système d'allocation fondé sur la performance |

Recommandation pour approbation

Le Conseil d'administration est invité à approuver la recommandation relative au financement additionnel à l'État d'Érythrée pour le projet national de développement de l'agriculture, telle qu'elle figure au paragraphe 21.

Proposition de financement additionnel à l'État d'Érythrée pour le Projet national de développement de l'agriculture

I. Contexte

1. Le projet national de développement de l'agriculture a été approuvé par le Conseil d'administration le 17 novembre 2012, avec un don au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette (CSD) d'un montant de 11,4 millions de DTS (équivalent à 17,28 millions d'USD à la date de l'approbation) accordé aux conditions pratiquées par le CSD. L'accord de financement a été signé et a pris effet le 22 décembre 2013, et la date de clôture du financement est le 30 juin 2019.
2. Comme suite à la demande formulée par le Gouvernement érythréen, le présent mémorandum sollicite l'approbation par le Conseil d'administration d'un financement additionnel dudit projet, d'un montant de 9,33 millions d'USD, sous la forme d'un don au titre du CSD. Les fonds seront imputés sur le cycle 2016-2018 du système d'allocation fondé sur la performance (SAFP).
3. Ce financement additionnel a pour objet de soutenir la consolidation et la pérennisation des résultats et impacts obtenus jusqu'ici, qui ont été confirmés par les rapports de supervision du FIDA et l'examen à mi-parcours (EMP) du projet. Les activités qui seront soutenues par ce financement additionnel concordent avec les objectifs et composantes du projet en cours.

II. Justification du financement additionnel

4. La présente demande de financement additionnel satisfait pleinement aux conditions d'attribution d'un financement additionnel, énoncées comme suit dans le bulletin du Président PB/2014/01/Rev.1: i) la demande de financement additionnel a été formulée par le bénéficiaire afin de parer au manque de fonds du projet en cours pour appliquer à plus grande échelle et consolider les résultats obtenus grâce au financement initial, au-delà des résultats et impacts prévus; ii) le projet est considéré comme performant avec une note de 4 correspondant à un niveau satisfaisant en moyenne pour le taux de décaissement (67%) et satisfaisant pour la performance fiduciaire et d'exécution, démontrant ainsi la capacité d'exécution et d'absorption de fonds supplémentaires du projet; iii) le projet n'a jamais été classé comme projet à problème, et a été considéré comme "non à risque" lors des derniers examens du portefeuille; iv) le financement additionnel n'exige aucune modification de l'accord de financement initial ou du rapport de conception du projet; v) les activités à soutenir par les fonds additionnels, telles que décrites aux paragraphes 8 et 9, sont cohérentes avec les objectifs, composantes et composantes subsidiaires actuels du projet, qui restent inchangés.

A. Performance d'exécution du projet

5. Comme il ressort des rapports de supervision du FIDA et de l'EMP de juin 2016, qui prennent acte des résultats positifs obtenus jusqu'ici et de la réalisation probable des objectifs de développement poursuivis, la performance d'exécution du projet

est satisfaisante. L'EMP a montré que les différentes activités appuyées commencent à avoir un impact.

6. Les résultats concrets obtenus dans le cadre des composantes du projet sont indiqués ci-dessous.
- i) Un niveau élevé de répartition des retombées positives du projet et d'adoption des approches qu'il promeut. Au moment de l'EMP, la distribution des bénéficiaires avait déjà dépassé l'objectif initial, 580 220 personnes ayant bénéficié du soutien du projet et ayant adopté les meilleures pratiques agricoles et d'élevage, alors qu'il était prévu d'atteindre 406 460 personnes sur la durée totale du projet.
 - ii) Un niveau satisfaisant d'exécution des investissements relatifs à l'infrastructure d'irrigation et à la conservation des sols et de l'eau; en effet, à la suite de l'achèvement de la caractérisation des bassins versants dans les six régions (*zobas*) du pays, le projet a soutenu le développement d'une infrastructure efficace d'irrigation et de protection des bassins versants et atteint la plupart des résultats escomptés au titre des objectifs fixés lors de la conception. Jusqu'ici, le projet a soutenu la construction de 15 barrages de retenue et aménagé de petits périmètres d'irrigation qui protègent déjà quelque 658 hectares (ha) de bassins versants, pour l'infrastructure d'irrigation et le développement agricole. Au total, environ 24 000 ha ont été aménagés (alors que l'objectif visé lors de la conception était de 14 900 ha), soit par l'amélioration des petits réseaux et des ouvrages traditionnels existants, soit par de nouveaux systèmes d'irrigation qui sont maintenant sous pression, optimisant le rendement des investissements tout en utilisant moins d'eau pour des cultures à valeur marchande élevée. Le développement de l'infrastructure s'est accompagné de l'organisation des producteurs en associations d'usagers de l'eau, de la formation intensive des agriculteurs à de bonnes pratiques agricoles, à la manutention après récolte et à la commercialisation. L'adoption d'une approche de gestion des bassins versants pour la conservation des sols et de l'eau, parallèlement au développement de la petite irrigation, a beaucoup contribué à réduire au minimum l'envasement des barrages et des réservoirs, à restreindre la dégradation de l'environnement, à lutter contre l'érosion des sols et à restaurer le couvert végétal et la fertilité des terres. Cela a aussi permis d'augmenter la production de fourrage et d'améliorer la gestion des parcours grâce à la mise en œuvre d'un système de jachères et à la réduction du surpâturage. La pleine participation des communautés assure la durabilité des retombées positives pour les agriculteurs (en amont et en aval des périmètres irrigués), les éleveurs et des communautés entières qui dépendent pour leur subsistance des produits forestiers et des ressources en eau des bassins versants.
 - iii) Un niveau d'exécution satisfaisant des investissements relatifs à l'intensification de l'agriculture et de l'élevage. La production végétale s'est intensifiée en culture sèche et en culture irriguée, la gestion du bétail s'est améliorée et les services vétérinaires ont été renforcés: a) 180 ménages ont reçu cinq chèvres chacun; b) 4 000 ménages ont reçu 25 poussins chacun; c) 68 ménages ont reçu une vache laitière chacun; d) 270 ha sont irrigués pour la production de fourrage; e) 14 375 bovins, 20 125 petits ruminants et 4 312 équins appartenant à 850 éleveurs ont été soignés, et 2 480 éleveurs ont reçu divers médicaments vétérinaires. De surcroît, le projet a construit et équipé deux centres de collecte/réfrigération du lait dans la *zoba* de Gash Barka (Akordat et Teseney). Enfin, 51 membres de deux associations laitières ont été formés à la production et à la gestion laitières.

7. Par l'intermédiaire du système public de vulgarisation décentralisé, le projet continue à fournir aux producteurs une formation intensive, des services de vulgarisation et des transferts de technologie en matière de production végétale, de manutention après récolte et de commercialisation, et à livrer en temps utile des intrants de qualité afin d'améliorer la production et la productivité végétales et animales. Trois récoltes de grande valeur marchande sont réalisées, au minimum, chaque année dans les périmètres irrigués, ce qui a un impact positif sur les revenus et l'alimentation des bénéficiaires.

B. Description des activités et bénéfices attendus

8. Alors que l'objectif général, la couverture géographique, les composantes, et l'organisation et la gestion du projet restent inchangés, la stratégie d'exécution du financement additionnel sera axée sur l'extension et la reproduction des principales activités d'investissement qui ont eu un impact direct sur les bénéficiaires. Il s'agit des investissements dans le développement de l'infrastructure agricole, de la gestion améliorée des sols et de l'eau, de la fourniture durable aux agriculteurs d'intrants améliorés et de leur usage efficace, notamment les semences, engrais et produits agrochimiques, afin d'obtenir les hausses de productivité prévues. Il sera alors possible d'intensifier la production végétale et animale de manière à atteindre les objectifs de développement du projet et à contribuer à la sécurité alimentaire et nutritionnelle ainsi qu'aux revenus des bénéficiaires ciblés.
9. Plus précisément, le financement additionnel répondra à la demande du Gouvernement érythréen et ciblera les axes stratégiques suivants:
 - a) La composante relative à l'aménagement des ressources en eau investira dans la mise en place d'une infrastructure d'irrigation et de protection des bassins versants plus efficace. Cela signifie notamment: i) l'extension de l'investissement dans l'infrastructure d'irrigation par l'aménagement de nouveaux petits périmètres d'irrigation au goutte-à-goutte et par épandage des eaux de crue, l'amélioration des périmètres existants, et la conversion de l'irrigation de surface existante en irrigation sous pression. Étant donné le coût élevé de l'investissement dans l'irrigation sous pression, la priorité sera donnée aux cultures de grande valeur marchande, ciblées sur un plus grand nombre de bénéficiaires, en visant au moins trois récoltes par an. Quatre *zobas* (Anseba, Debub, Gash Barka and Maekel) seront ciblées pour l'achèvement de l'infrastructure d'irrigation en cours d'aménagement et le développement de nouveaux périmètres, sur environ 5 055 ha; ii) le développement de l'irrigation sera assorti de la poursuite du soutien accordé aux associations d'usagers de l'eau existantes et à l'organisation des producteurs au sein de nouvelles associations d'usagers dans les nouveaux périmètres, ainsi que de la formation intensive des producteurs et des communautés à l'exploitation et à l'entretien des ouvrages d'irrigation. Ainsi, les producteurs acquerront la capacité d'exploiter et d'entretenir les périmètres et d'adopter de bonnes pratiques agricoles; iii) un soutien sera apporté à la protection des bassins versants par la construction de nouveaux barrages de retenue, ouvrages de dérivation et microbarrages. La protection des bassins versants contre la dégradation environnementale sera assurée par l'amélioration de la couverture végétale et la réduction de l'érosion des sols, qui restreindront au minimum l'envasement des barrages. L'intensification de l'élevage est aussi ciblée par l'augmentation de la production de foin, qui bénéficiera de l'eau pompée dans les barrages et de la recharge des puits pour l'irrigation. La *zoba* Mer Rouge Nord bénéficiera particulièrement du financement additionnel, par le ciblage de quelque 24 nouveaux barrages de retenue; enfin, iv) un soutien sera accordé à l'adoption progressive et systématique, dans tout le pays, de l'approche et des pratiques de planification locale de la gestion des ressources naturelles, mises en œuvre avec succès dans le cadre du programme d'aménagement des paysages et

des bassins versants (Catchment and Landscape Management Programme) du Fonds pour l'environnement mondial, afin de restaurer la végétation, de renverser les effets de la dégradation des sols, d'améliorer la sécurité alimentaire et de promouvoir la gestion durable des terres. Il sera recouru à une approche de gestion des écosystèmes pour protéger les bassins versants autour des réservoirs. À cet égard, les liens entre ce projet et le Programme de gestion des ressources halieutiques seront encouragés au niveau tant national que régional. L'aménagement de terrasses et le boisement seront soutenus par des contributions de l'État et des bénéficiaires. Environ 120 ha de nouvelles terrasses seront ciblées.

- b) La composante relative à la production agricole intégrée visera à optimiser les bénéfices des investissements initiaux pour le développement d'une infrastructure d'irrigation améliorée. Le financement additionnel soutiendra l'intensification de l'agriculture et de l'élevage en assurant en temps utile un meilleur accès aux semences certifiées/améliorées, engrais et produits agrochimiques, et en renforçant les capacités des producteurs. L'investissement prévu au titre de cette composante visera spécialement : i) à soutenir l'intensification de la production végétale, en renforçant les capacités des producteurs par l'organisation, la formation et l'amélioration des services de vulgarisation, à promouvoir la production et la diffusion de technologies, à encourager les essais adaptatifs et la promotion, et à appuyer l'agriculture de conservation; ii) à promouvoir la mise en place d'un système semencier durable; à poursuivre l'élaboration de nouvelles variétés et à produire des semences de sélectionneurs, de base et certifiées pour les principales cultures vivrières stratégiques. Cette activité sera axée sur l'assurance de la qualité des semences, par l'examen du processus actuellement appliqué par les pouvoirs publics et la prise de mesures destinées à poursuivre le soutien des systèmes de contrôle de la qualité; iii) à faciliter l'accès à la fourniture d'intrants pour l'agriculture et l'élevage en fonction de la demande globale des agriculteurs à l'échelle du pays. La Direction de la vulgarisation agricole du Ministère de l'agriculture continuera de procéder à des appels d'offres groupés au nom des *zobas* pour l'achat des intrants, et assurera leur livraison et leur distribution en temps utile aux agriculteurs, sur la base du recouvrement des coûts par l'intermédiaire de l'Unité du crédit et de la commercialisation. Le projet a facilité l'accès aux intrants en permettant le paiement soit en espèces par tranches, soit en nature après la récolte. Le mécanisme bien établi de recouvrement des coûts est un élément essentiel pour assurer l'accès durable aux intrants. Le FIDA s'entretiendra avec les autorités des possibilités de donner un rôle plus important aux acteurs privés dans la fourniture des intrants et l'écoulement des produits agricoles; et iv) à soutenir la production animale. Le financement additionnel sera en partie investi dans l'amélioration de la gestion de l'élevage et le renforcement des services vétérinaires, dont: la promotion du petit élevage; une meilleure alimentation du bétail grâce à l'amélioration des parcours et de la production de fourrage; le renforcement des services de santé animale; et le soutien du Laboratoire national érythréen de zootechnie et de santé animale, par un investissement permettant de mener à bien la production de vaccins vétérinaires et le contrôle de la qualité en laboratoire, ce qui contribuera à la lutte menée au niveau national contre les maladies endémiques du bétail et à la réduction des dépenses en devises de l'État pour l'importation de vaccins.

III. Coût et financement du projet

10. Le coût total du financement révisé du projet et les dépenses courantes additionnelles, y compris les aléas techniques et financiers, est estimé à 21,74 millions d'USD, compte tenu des 7,2 millions d'USD du prêt en cours

disponibles au moment de l'EMP. Le coût du projet ventilé par composante et par source de financement est indiqué au tableau 1.

11. Le coût total pour le FIDA du financement additionnel s'élève à 12,28 millions d'USD. Sa contribution au projet actuellement disponible au titre de FIDA10 est de 9,33 millions d'USD. Le besoin de financement des 2,95 millions manquants peut être imputé sur les prochains cycles du SAFF (à des conditions financières à déterminer et sous réserve des procédures internes et de l'approbation subséquente du Conseil d'administration) ou par un cofinancement identifié en cours d'exécution. Le part de financement assurée par l'État, estimée à 2,26 millions d'USD, couvrira en partie les dépenses de traitements et salaires, les charges d'exploitation et d'entretien, ainsi que les impôts et taxes identifiables. Les contributions des communautés prendront principalement la forme d'apports de main-d'œuvre et du partage des coûts en nature, pour un montant total de 2,1 millions d'USD. Les dépenses du projet ventilées par catégorie de dépenses sont indiquées au tableau 2.

Tableau 1

Coût du projet par composante et par source de financement

(en milliers d'USD)

| Composante | Don FIDA | | Besoin de financement | | Contribution du gouvernement | | Total |
|---|--------------|-----------|-----------------------|-----------|------------------------------|-----------|---------------|
| | Montant | % | Montant | % | Montant | % | Montant |
| 1. Développement des ressources en eau à usage agricole | 2 501 | 65 | 790 | 20 | 601 | 15 | 3 892 |
| 2. Production agricole intégrée | 5 918 | 65 | 1 870 | 21 | 1 268 | 14 | 9 056 |
| 3. Services d'appui du programme | 911 | 58 | 288 | 18 | 387 | 24 | 1 586 |
| Total | 9 330 | 64 | 2 948 | 20 | 2 256 | 16 | 14 534 |

Tableau 2

Coût du projet par catégorie de dépenses et par source de financement

(en milliers d'USD)

| Catégorie de dépenses | Don FIDA | | Besoin de financement | | Contribution du gouvernement | | Total |
|---|--------------|-----------|-----------------------|-----------|------------------------------|-----------|---------------|
| | Montant | % | Montant | % | Montant | % | Montant |
| 1. Génie civil | 1 665 | 67 | 526 | 21 | 277 | 11 | 2 468 |
| 2. Véhicules, motocyclettes, matériel et fournitures | 836 | 56 | 264 | 18 | 403 | 27 | 1 503 |
| 3. Intrants agriculture/élevage | 5 492 | 66 | 1 736 | 21 | 1 051 | 13 | 8 279 |
| 4. Assistance technique, formation, ateliers et études | 426 | 61 | 134 | 19 | 139 | 20 | 699 |
| 5. Dépenses de fonctionnement – exploitation et entretien | 911 | 57 | 288 | 18 | 387 | 24 | 1 586 |
| Total | 9 330 | 64 | 2 948 | 20 | 2 256 | 16 | 14 534 |

IV. Gestion financière, passation de marchés et gouvernance

12. Les dispositions relatives à l'exécution du projet resteront substantiellement les mêmes. Le projet utilisera la gestion financière, et les procédures de passation des marchés et de gouvernance actuelles, qui sont conformes à celles du FIDA et à celles de l'État.
13. **Gestion financière.** L'actuel bureau national de coordination du projet sera responsable de la gestion financière (GF) des fonds, aux niveaux tant central que

régional. L'évaluation la plus récente de la gestion financière, exécutée en juin 2017, a classé le risque GF dans la catégorie "moyen". La performance GF du projet a été jugée acceptable et conforme au cadre juridique et aux directives du FIDA; le personnel financier est numériquement suffisant, les contrôles internes sont en place, et la séparation des fonctions, les processus d'autorisation des dépenses et les procédures d'apurement bancaire sont satisfaisants. Les risques GF résiduels, tels que les faibles capacités du personnel au niveau régional et la nécessité d'améliorer le système automatique de GF seront atténués de la façon suivante:

- i) accroissement des capacités du personnel financier au niveau régional;
- ii) renforcement du contrôle des avances aux organismes d'exécution; et
- iii) utilisation optimale des systèmes électroniques afin d'améliorer les rapports et le suivi financiers.

14. **Flux de fonds.** Le mécanisme des flux de fonds du projet est efficace et suit les procédures de décaissement du FIDA et les conditions dont elles sont assorties. Les dispositions actuelles s'appliqueront au financement additionnel. Les demandes de retrait sont présentées à temps et les apurements bancaires ont lieu régulièrement. Le financement additionnel transitera par le(s) compte(s) désigné(s) actuel(s) du projet. L'allocation initiale actuelle est considérée comme suffisante pour répondre aux besoins de trésorerie du projet résultant du financement additionnel.
15. **Passation des marchés.** Le cadre juridique et réglementaire national a été évalué et considéré comme suffisant. Le système comporte des freins et des contrepoids qui, correctement utilisés, garantissent que la passation des marchés publics est transparente et ouverte à la concurrence. Les marchés de travaux, de biens et de services seront passés conformément aux directives du FIDA en matière de passation des marchés des projets, ainsi qu'à la réglementation nationale dans la mesure où celle-ci est compatible avec les directives du FIDA.
16. **Audits.** L'audit externe sera exécuté conformément aux normes internationales d'audit et fournira les informations supplémentaires requises par les procédures du FIDA. Actuellement, l'auditeur externe du projet est très bien noté par le FIDA, et vu qu'il n'y a pas d'autre cabinet d'audit aussi qualifié en Érythrée, l'auditeur externe actuel sera maintenu.

V. Amendement proposé à l'accord de financement du projet

17. Sous réserve de l'approbation du Conseil d'administration, l'accord de financement du projet sera amendé afin d'y inclure les dispositions relatives au financement additionnel. Le financement additionnel sera disponible à la signature de l'amendement y relatif par le FIDA et le Gouvernement de l'État d'Érythrée. Les principaux changements par rapport à l'accord de financement initial concernent:
 - i) l'octroi d'un don supplémentaire au titre du CSD; ii) la révision d'une annexe (schedule 2) intégrant le financement additionnel; et iii) la prorogation de deux ans des dates d'achèvement du projet et de clôture du prêt.

VI. Instruments et pouvoirs juridiques

18. Un accord de financement entre l'État d'Érythrée et le FIDA constitue l'instrument juridique aux termes duquel le financement additionnel proposé sera consenti au pays bénéficiaire.
19. L'État d'Érythrée est habilité, en vertu de ses lois, à recevoir un financement du FIDA.
20. Je certifie que le financement proposé est conforme aux dispositions de l'Accord portant création du FIDA et aux Principes et critères applicables aux financements du FIDA.

VII. Recommandation

21. Je recommande que le Conseil d'administration approuve le financement additionnel proposé en adoptant la résolution suivante:

DÉCIDE: que le Fonds accordera à l'État d'Érythrée un don au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette, d'un montant équivalant à six millions sept cent dix mille droits de tirage spéciaux (6 710 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent mémorandum.

Le Président
Gilbert F. Hougbo

Updated project logical framework

| Result Hierarchy | Indicators | Indicators at mid-term review | Monitoring Mechanisms and Information Sources | Assumptions/Risks |
|---|---|---|--|---|
| Goal | | | | |
| To positively contribute to rural household and national food security and rural poverty alleviation. | <ul style="list-style-type: none"> • HH with improvement in assets ownership index (RIMS mandatory impact); • Reduction in prevalence of under 5 child chronic malnutrition (RIMS mandatory impact); • Number of persons/households provided with targeted support to improve their nutrition (New RIMS) | <ul style="list-style-type: none"> • 116 044 HH • TBD at project completion • 4308 HH | <ul style="list-style-type: none"> • Baseline & impact surveys (gender disaggregated on asset ownership, child malnutrition, HH incomes); • M&E and impacts assessments; • Gov. socio-economic and health statistics; • Project completion report; • RIMS annual reporting and impact surveys | <ul style="list-style-type: none"> • No major drought (A); • Enabling macro-micro policy in place (A) |
| Purpose/Objective | | | | |
| To sustainably raise smallholder agricultural production and productivity | <ul style="list-style-type: none"> • Increase in crop and forage area by 59022 ha • Increased yields of strategic crops(MT/h by 15%) • 17800 producers accessing production inputs and/or technological packages | <ul style="list-style-type: none"> • 34 022 Ha • Potato: 15.5; Tomato:10.1;Onion:10; Cabbage:15; Lettuce: 2 and Maize: 4 • 9421 producers | <ul style="list-style-type: none"> • Project M&E; • Project impact assessments, MTR and PCR; • MOA annual estimates of crop and livestock production; • Zoba Food Security Report | <ul style="list-style-type: none"> • Increased access of smallholders inputs (A) |
| Outputs | | | | |
| Output 1: Agricultural Water Resources Development | | | | |
| Watershed Characterization. | <ul style="list-style-type: none"> • Agricultural resource base defined for the six Zoba and agricultural potentials for Eritrea defined by watershed by PY₅ | <ul style="list-style-type: none"> • Watershed characterized in 4 Zobas | <ul style="list-style-type: none"> • Zoba watershed characterization reports; • Annual Evaluation Report | <ul style="list-style-type: none"> • Secure timely required expertise |
| Agricultural Infrastructural Development | <ul style="list-style-type: none"> • 3200 ha of existing surface irrigation under pressurized irrigation; • 2500 Ha under spate irrigation; • At least 1700 ha of catchment area protected | <ul style="list-style-type: none"> • 2000 Ha under pressurized irrigation • 1400 Ha under spate irrigation • 658 ha of catchment protected | <ul style="list-style-type: none"> • MLWE environmental impact assessment; • Project special report on agricultural water resources development; • Beneficiary evaluation report; • Project M&E; • Project impact assessments, MTR and PCR | <ul style="list-style-type: none"> • Communities mobilized, trained, organized to maintain infrastructure (A); • Policy and legal framework developed for responsibility sharing between GoE and user group (A) |

| Result Hierarchy | Indicators | Indicators at mid-term review | Monitoring Mechanisms and Information Sources | Assumptions/Risks |
|--|---|--|--|---|
| Output 2: Integrated Agriculture Production | | | | |
| Development of National Seed System | <ul style="list-style-type: none"> Out-growers producing certified seeds trained and in production (#); At least 2,000 MT of certified seed, 250 MT of foundation seed, and 35 MT of breeder seed produced and used over 7 yrs. | <ul style="list-style-type: none"> 620 out-growers producing certified seeds; 238 MT (certified); 7.4 MT (foundation seeds) and 1.1 MT (breeder seeds) | <ul style="list-style-type: none"> NARI report on variety release and breeder/foundation seed production; Zoba seed unit report on production of certified seed; ENSE annual report on seed production in Eritrea; National Seed System review workshop report; Annual Project Evaluation report by PSD | <ul style="list-style-type: none"> Technical assistance support secured not later than mid PY₁ (A); NSU, RSD, NARI and Zoba Seed Unit properly staffed with trained and experienced staff (A); Improved crop varieties suitable for Eritrea are available (A) |
| Intensification of Crop Production | <ul style="list-style-type: none"> At least 6,500 ha of irrigated cultivation under improved management; At least 16,760 ha of rain-fed agriculture receive full input package CA promoted in Zobas Debub, Gash Barka, Northern Red Sea and Anseba; At least 323,000 HH get extension services | <ul style="list-style-type: none"> 1445 ha irrigated cultivation under improved management 600 ha of rain-fed agriculture received full package TBD at completion | <ul style="list-style-type: none"> Zoba annual food production report; MOA-PSD annual food security report; PSD annual Project evaluation report; Project M&E; Project impact assessments, MTR and PCR | <ul style="list-style-type: none"> NSU and NARI assure adequate supply of breeder, foundation and certified seeds (A); Technology generation and dissemination services strengthened (A); No prolonged drought (A) |
| Livestock Production | <ul style="list-style-type: none"> Animal feed enhanced through forage development and communal rangeland improvement on at least 9650 ha At least 22,125 goat, 12,000 poultry, 15375 dairy and 1500 apiculture production packages distributed and later on passed on to appropriately trained beneficiaries | <ul style="list-style-type: none"> 1354 ha under forage production; 7732 ha of rangelands improved. 4308 HH received animals/production packages | <ul style="list-style-type: none"> APDD annual Epidemiology report. Animal clinics and abattoirs' reports Disease Surveillance report Zoba Livestock Marketing report Project annual evaluation report by PSD Annual implementation Review Workshop reports | <ul style="list-style-type: none"> No. of veterinary staff increased (A); Policy for livestock revolving account operation developed (A) |